

Communiqué de presse émis le 4 août 2019 à 15h30

Un physicien accuse le journal La Presse de tromper ses lecteurs sur la question du climat

Le physicien Alain Bonnier vient de déposer une plainte au *Conseil de presse du Québec* contre le journal *La Presse* et son journaliste attitré, Patrick Lagacé. Il accuse ceux-ci d'avoir publié une fausse information, le 30 mai dernier, dans une chronique intitulée « À la défense de Dominic Champagne ».

http://plus.lapresse.ca/screens/5fddaed6-e946-42ff-b3a7-b02b20f0539c_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

M. Bonnier juge que La Presse a ainsi failli à une fonction fondamentale pour un journal qui est celle de livrer à la population une information exacte, rigoureuse et complète sur toute question d'intérêt public.

Dans cette chronique, Patrick Lagacé affirmait — deux fois plutôt qu'une — que « 97% des 11 944 études scientifiques publiées sur le climat entre 1991 et 2011 concluaient que le climat se réchauffe à cause de l'activité humaine ».

C'est faux.

Et c'est d'autant plus facile à prouver que cette affirmation est contredite par la source même — une étude du militant écologiste John Cook *et al.*, parue en 2013 — que Lagacé donnait en référence dans sa chronique : <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/8/2/024024>.

Il suffit en effet de lire les quatre premières lignes de l'abstract de cette étude pour s'en convaincre. D'entrée de jeu, on y lit que 66,4% des 11 944 études n'exprimaient aucune position (*expressed no position*) concernant la responsabilité humaine dans le réchauffement climatique. Et quand on lit un peu plus loin, on constate — selon Cook toujours — qu'à peine 0,5% de ces 11 944 études appuyaient la thèse du GIEC (*Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat*) à l'effet que plus de 50% du réchauffement serait dû à l'activité humaine.

Un demi de 1%, donc. On est loin des 97% claironnés par Lagacé ! On ne peut pas dire, ici, que celui-ci avait sérieusement vérifié ses sources avant d'écrire sa chronique !

Il était parfaitement légitime, bien sûr, que Patrick Lagacé se porte « à la défense de Dominic Champagne », s'il le jugeait à propos. Mais il n'avait pas le droit de tromper les lecteurs de *La Presse* sur un point susceptible de revêtir une grande importance lors des prochaines élections. De faire accroire, en se basant sur cette étude de Cook *et al.*, que le militant écologiste Dominic Champagne parle « au nom de la science ». Ou que celui-ci recevrait l'appui de la quasi unanimité des scientifiques aptes à se prononcer sur la question du climat.

Après que Bonnier eut demandé à trois reprises que cette désinformation soit corrigée, *La Presse* a finalement publié un soi-disant « rectificatif » dans son édition du 5 juillet.

http://plus.lapresse.ca/screens/fdcb391b-e6ff-42df-b106-0fd38997bbec_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Mais ce « rectificatif », loin de rectifier la désinformation propagée le 30 mai dernier par Lagacé, la relance à nouveau, en la maquillant maintenant d'un mensonge !

Ce « rectificatif » disait : « Notre chroniqueur Patrick Lagacé a écrit que 97 % des 11 944 études scientifiques publiées sur le climat entre 1991 et 2011 concluaient que le climat se réchauffe à cause de l'activité humaine. Or, la source inspirant ce passage – le site Climat de la NASA – affirmait plutôt que 97 % des scientifiques spécialistes du sujet croient que le climat se réchauffe à cause de l'activité humaine.

Primo, ce n'est pas vraiment ce qu'affirme le site *Climat de la NASA*. La mauvaise traduction de *La Presse* laisse croire que la NASA affirme que la principale cause du réchauffement climatique serait l'activité humaine. Or, ce n'est pas tout à fait ce qu'on lit sur le site. On y dit seulement « (...) *that humans are causing global warming* (...) », qu'on pourrait traduire plus justement par « (...) *que les humains causent un réchauffement global* (...) », sans qu'on précise l'ampleur de cette contribution. En fait, ce rôle est tout à fait mineur quand on sait maintenant qu'à peine 5% du CO₂ présent dans l'atmosphère provient de l'activité humaine. D'ailleurs, on remarquera qu'à peine 0,5% des 11 944 études analysées par Cook prétendaient que l'activité humaine en était la cause principale.

Secundo, *La Presse* présente au bas du « rectificatif » un « Bouton WEB » disant : « *CONSULTEZ la source utilisée par notre chroniqueur* ». Or, le bouton web en question pointe non pas vers l'article de Cook *et al.* mais plutôt vers le site «*climate.nasa*» qui lui-même donne comme référence pour justifier son « 97% » ... l'étude de Cook *et al.* On tourne donc en rond, puisque, comme on vient de le voir, l'étude de Cook ne dit pas que « *97% des 11 944 études scientifiques publiées sur le climat entre 1991 et 2011 concluaient que le climat se réchauffe à cause de l'activité humaine* ».

Là est le mensonge de *La Presse*. Celle-ci ne pouvait ignorer que la vraie source ayant « inspiré » Lagacé, n'était pas le site de « *climate.nasa* » mais le site de l'étude de Cook. Et que cette étude de Cook ne disait justement pas que « *97% des 11 944 études concluaient que le climat se réchauffe à cause de l'activité humaine* ».

Compte tenu de l'importance qu'a cette fable du « 97% » pour faire accroire aux gens que les écologistes ont l'appui de « la science », *La Presse* ne voulait peut-être pas les priver d'un si bon argument en cette période électorale. Même si elle savait qu'il était faux. Elle a donc diffusé un *fake news* dont elle est elle-même la source. Elle s'est « *auto-fake-newsée* » si on peut dire.

Un tel mensonge diffusé en milliers d'exemplaires dans un grand journal, est un grave manquement déontologique. Surtout pour un journal qui demande l'aide de l'État pour survivre, en se targuant d'être un rempart de la démocratie contre ces mêmes *fake news*.

Cette fable du « 97% » a en outre des conséquences liberticides sur l'information scientifique. Parce que c'est sur cette légende du « consensus à 97% » que s'appuient depuis six ans la plupart des médias au Québec — dont Radio-Canada en 2015, avec son émission « Les années-lumière » — pour censurer ceux parmi les scientifiques qui veulent donner une information scientifique qui a le mauvais goût, pour certains, d'aller à l'encontre de l'alarmisme du GIEC et des solutions illusoire qu'il propose.

Pour obtenir le texte complet de la plainte déposée au *Conseil de presse du Québec*, cliquez ici : <http://alainbonnier.com/d%C3%A9sinformation-sur-le-climat-dans-la-presse.php>